



HAL
open science

La souverainete populaire des gilets jaunes au regard du laboratoire de la Revolution française

Sophie Wahnich

► **To cite this version:**

Sophie Wahnich. La souverainete populaire des gilets jaunes au regard du laboratoire de la Revolution française. Pierre Crétois; Christophe Miqueu; Stéphanie Roza. La souverainete populaire : un levier pour la democratie ?, le bord de l'eau, pp.271-285, 2024, Documents, 9782 38519 0347. hal-04858620

HAL Id: hal-04858620

<https://hal.science/hal-04858620v1>

Submitted on 29 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La souveraineté populaire des gilets jaunes au regard du laboratoire de la Révolution française

Sophie Wahnich, CNRS, UMR Pacte, Science Po Grenoble.

Les gilets jaunes ont utilisé une signalétique et le script révolutionnaire pour accompagner leur dynamique de mouvement : bonnets rouges, Marseillaise, drapeaux tricolores, prise de la Bastille par les femmes où sont concaténés deux événements fondateurs, L'Elysée traité comme un château des Tuileries, un Serment du jeu de Paume à Versailles par Fly Rider et Priscilla Ludovski, Macron traité comme un roi qu'il faut décapiter en effigie ou juger au Tribunal Pénal International (TPI) pour la répression qu'il a menée ou en simulacre à la bourse du travail pour se redonner des forces quand le mouvement ascendant s'achève. Mais ce n'est pas l'ambivalence de ces symboles que je souhaite aujourd'hui analyser¹ mais la manière dont l'inventivité politique des gilets jaunes fait écho avec l'inventivité révolutionnaire sans que les acteurs, cette fois, en fassent nécessairement un script.

Le passé révolutionnaire monumental a été un opérateur de rupture politique avec les expériences axées sur l'organisation de classe. Mais loin d'être antipolitiques, les Gilets Jaunes, en soulignant le désir de verticalité monarchique du président et en se présentant comme « peuple », se réinscrivent dans la tradition politique démocratique française depuis la fondation révolutionnaire française. La référence aux droits de l'homme et du citoyen, ceux de 1789 et de 1793, permet de revendiquer l'insurrection et le droit à l'existence, reformulés sous l'énoncé « nous voulons vivre, pas survivre ! ».

¹ Sur ce point, voir notre article paru dans Joseph Confavreux (dir.), *Le fond de l'air est jaune. Comprendre une révolte inédite*, Paris, Seuil, 2019.

Le peuple des ronds-points et le peuple des actes

Le rond-point réparateur, une institution civile

Dès le 17 novembre, la vie s'organise sur les ronds-points et, ce qui marque les individus, c'est la joie retrouvée de rencontrer autrui dans des pique-niques immédiats puis dans les cabanes.

Il ne s'agit pas d'idéaliser ce qui pouvait aussi ressembler parfois aux « apéros-saucisson-pinard », mais de tenir compte de ce que les acteurs disent avoir vécu sur ces ronds-points à savoir une rupture de l'isolement néolibéral dont l'idéal est une fragmentation totale de l'ensemble de la population.

Les premières à l'avoir dit sont les femmes d'ordinaire domestiquées devant des télévisions ennuyeuses en attendant les enfants quand elles en ont fini avec le ménage, les courses et la lessive. Le rond-point a constitué un nouveau lieu convivial, où pouvoir parler à ses congénères et qui plus est, où parler politique redonne du plaisir et de la fierté. Mais si les cabanes ont souvent été tenues par des femmes qui en font fait des lieux accueillants mais aussi exigeants à l'égard des hommes négligents, les femmes ont souvent revendiqué un respect pour leur travail, les hommes aussi ont considéré que le rond-point puis la cabane était un lieu de convivialité où il s'agissait soit de s'arrêter boire un verre pour « taper la discut », soit de faire don de vivres et d'éléments d'ameublement, d'équipement, avant de rentrer chez soi dans un mouvement de solidarité. Cela pouvait soit conduire à secourir les plus démunis qui ont fini par vivre sur le rond-point nuit et jour, soit simplement à rendre possible le confort pour des prises de décision en commun.

La construction de cabanes, leur entretien, les rapports qui se sont noués dans ce cadre, la manière de traiter les problèmes quotidiens d'alimentation sur les ronds-points, de surveillance, les maraudes, etc. reposent sur des liens d'interconnaissance. De fait ces liens charrient des préjugés à l'égard des précaires, des « cas-soc », des minorités. L'importance de la respectabilité, de l'honneur, du regard des autres est

cruciale. La contextualisation de l'univers des ronds-points dans cette France enclavée permet de comprendre deux orientations en apparence contradictoires. D'un côté le fait que certains ronds-points aient pu se maintenir dans la durée ; et cependant le fait que d'autres aient assez rapidement périclité. En effet cette société d'interconnaissance pouvait assurer en raison des liens d'amitié qui

272

Perspectives contemporaines

s'étaient tissés une durabilité à l'occupation. Mais à l'inverse, à l'épreuve de cette situation la proximité, des individus pouvaient exacerber les clivages avec la mise au ban des plus précaires et déshérités.

« Une société c'est d'abord le lieu qui la contient² ». Sur le rond-point les individus parties prenantes s'émancipent en échappant à l'emprise des routines et des formes de vie néolibérales qui faisaient d'eux les membres d'une série discontinue dépendante d'une situation non choisie à laquelle ils n'avaient pas d'autre choix que de se soumettre. Le passage de cette série au groupe est un changement produit par la nécessité d'agir avec ensemble dans un objectif ressenti justement comme nécessité. Il produit un changement d'état comme le passage d'une matière solide à une matière liquide ou gazeuse. « Dès ce moment, quelque chose est donné qui n'est ni le groupe ni la série, mais ce que Malraux a appelé, dans *L'Espoir*, l'Apocalypse, c'est-à-dire la dissolution de la série dans le groupe en fusion³. » À ce titre, le rond-point plus encore que le gilet jaune est fondateur de ce soulèvement, car il est venu rompre la solitude néolibérale, a permis de réinventer l'entraide, le don, la gratuité et le sentiment de solidarité, la fraternité.

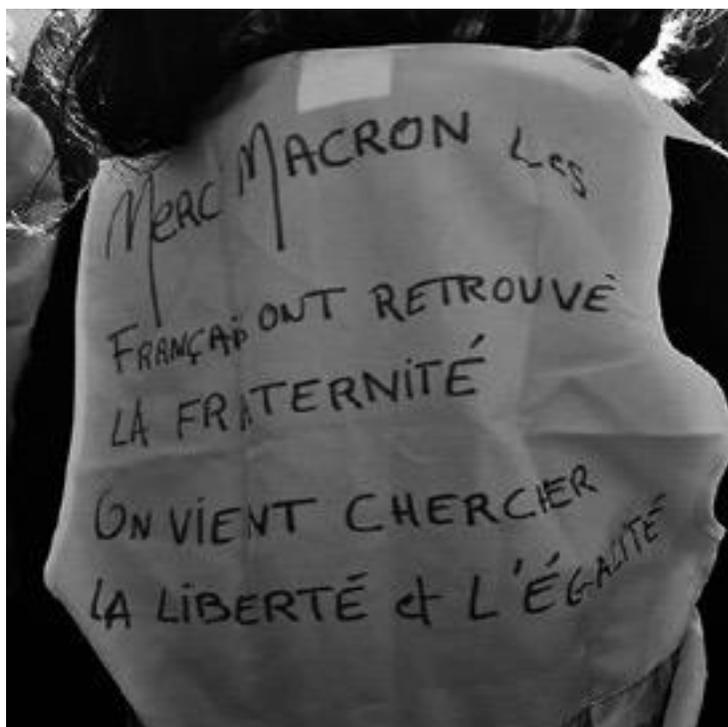
In fine les acteurs ont considéré que le lieu leur avait fait redécouvrir la fraternité et c'est pourquoi désormais ils pouvaient remercier Macron de ses taxes, mais aussi que désormais ils venaient en manifestation pour récupérer la liberté et l'égalité.

Le peuple des actes ou manifestations

On observe alors comment le vécu est traduit dans les énoncés portés sur le corps, et comment l'acte, la manifestation est l'espace de la traduction des échanges réalisés sur les ronds-points qui sont l'espace non pas d'un mot d'ordre révolutionnaire, mais d'une expérience inédite qui donne des réserves empiriquement vécues au mot historique de *révolution*. La fraternité permet

Jean-Paul Sartre, *Mai-juin 1968*, dans *Études sartriennes*, n°12, 2008, p. 19-154.

Jean-Paul Sartre, *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960, réédité en 1984, 273



2

3 p. 461.

Source : <https://pleinledos.org>

La souveraineté populaire : un levier pour la démocratie ?

d'agir ensemble malgré les écarts de sensibilité dans les manifestations. Les individus étaient faibles, impuissants, esclaves, les gilets jaunes sont désormais forts, puissants et libres disent-ils. Le problème qui se posait

cependant concerne la possibilité pour cet exercice d'horizontalité d'avoir un impact sur la réalité politique. Une des questions que soulèvent les observations de terrain, est celle de la nature des collectifs et des assemblées. Si la parole est réappropriée par ceux qui d'ordinaire sont invisibles, qu'elle circule, les Gilets Jaunes ne s'illusionnent pas sur le pouvoir du discours à la différence des acteurs de « Nuit Debout » par exemple. Le rond-point est une société fraternelle qui donne les forces morales et physiques avant d'aller manifester et ensuite, la manifestation passée, pour les reconstituer. Les manifestations sont en effet des actes où le rapport à la violence constitue une dimension incontournable du mouvement, de l'expérience collective qu'il a constitué, de sa capacité à faire tomber des clivages très anciens entre des résistances que le pouvoir pouvait jusqu'ici opposer les unes aux autres. L'action, y compris dans sa dimension la plus agonistique, est un élément essentiel de ce mouvement. Il s'agit d'une *souveraineté en actes*. Des actes considérés comme une résistance légitime à la tyrannie d'une « démocratie ». La violence réprimante crée une nouvelle sacralité du corps meurtri comme au moment des combats de la période révolutionnaire.

Au moment du serment immortalisé par David, les députés du tiers-état s'étaient sacrés eux-mêmes au nom du peuple qu'ils représentaient⁴. Le serment orchestré par Fly Rider/Maxime Nicolle et Priscilla Ludosky rejoue le geste et permettrait au peuple de se sacrer lui-même sans rien attendre de ses représentants élus. Les porte-paroles affirment ainsi que ce surgissement ne sera pas un feu de paille, car un serment consolide le groupe en fusion qui s'est constitué dans l'événement même⁵.

C'est alors l'occasion de faire la liste des revendications dans un classement qui montre le déplacement des enjeux proprement fiscaux aux enjeux de refondation politique en termes de *souveraineté populaire*. Est annoncée la demande d'un RIC, référendum d'initiative citoyenne qui redonnerait cette souveraineté au peuple. Maxime Nicolle, alias « Fly Rider » affirme ainsi « *notre colère ne repose pas que sur le portemonnaie. Elle vient de ce que*

. 4 Jean Paul Sartre, *Mai-juin 1789*, op. cit.

. 5 Sophie Wahnich, *La révolution française n'est pas un mythe*, Paris, Klincksieck, 2017.

274

Perspectives contemporaines

nous, Français, n'avons plus aucun contrôle sur la marche de notre pays. Nous n'oublions pas le traité de Lisbonne, nous n'oublions pas les belles promesses jamais accomplies ». « *Vous avez dit, M. le Président, sentir le malaise démo- cratique dans le pays. Mais que proposez-vous pour le résoudre ? Rien.* »

Le serment est le suivant : « *ne pas se séparer avant d'avoir obtenu la présentation au peuple français par référendum, du référendum d'initiative citoyenne, du recul des privilèges de l'État et de la baisse des prélèvements obligatoires* ». On pourra lire sur les blogs diffusés aussi bien par des sites gilets jaunes que par des sites d'extrême droite les revendications suivantes :

Revendications sociales :

- baisses sérieuses de toutes les taxes et impôts sur les produits de première nécessité (énergie, logement, transport, produits alimentaires, vêtements...)
- baisse significative de toutes les rentes, salaires, privilèges et retraites courantes et futures des élus et hauts fonctionnaires.

Revendications politiques :

- donner au peuple le droit de déclencher un référendum en vue de modifier la Constitution et interdire toute modification de la Constitution sans passer par un référendum ;
- donner au peuple le droit de rédiger ou d'abroger une loi sur le sujet qu'il choisit ;
- donner au peuple le droit de demander un référendum sur toutes les lois votées par le Parlement ;

- obliger le Président de la République à présenter tous les traités, accords et pactes internationaux, au référendum avant ratification.

Le 14 janvier 2019, les antifascistes du site de *la Horde* dénoncent les promoteurs du RIC⁶ et une bataille s'enclenche entre ceux qui veulent concentrer la demande de souveraineté sur ce projet et ceux qui défendent plutôt la logique communale et d'assemblée lancée par les gilets jaunes de Commercy.

Les figures du couple insurgé du film *Un peuple et son roi* de Pierre Schoeller sont grimées en gilets jaunes dans la scène où ils vont prendre les

6 <http://lahorde.samizdat.net/2018/12/19/un-point-de-vue-antifasciste-sur-les-gilets-jaunes/>

275

La souveraineté populaire : un levier pour la démocratie ?

Tuileries, et cela annonce le partage d'un désir insurrectionnel cristallisé dans une autre date : 1793.



Photo : Jean-Michel Becognee. Source : <https://pleinledos.org> Tous droits réservés.

La référence à 1793 radicalise le désir de révolution et est plus offen- sif

à l'égard de l'establishment, plus exigeant sur l'égalité et les droits en général, plus critique sur la manière dont le gouvernement se comporte dans la crise même. Cette date est plus présente en décembre et janvier, qu'en novembre. Elle est associée au fameux « article 35 » de

la déclaration des droits de 1793. Il est recopié en toutes lettres sur des pancartes et sur les gilets jaunes.

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Un groupe de gilets jaunes à Lyon où la théorie nourrit l'action, adopte ce nom. Des lectures de textes révolutionnaires sont organisées pour ana-

lyser la situation.

1793 est donc associée à un désir insurrectionnel et égalitaire et l'on voit bien que dès janvier on s'éloigne de la modestie des revendications économiques pour revendiquer un « droit à l'existence » qui vise beaucoup plus une refondation sociale qu'une refondation seulement fiscale.

Il semble y avoir une sorte de partage des tâches. Du côté des ronds-points, l'organisme social reprend conscience de lui-même et des potentialités joyeuses de simplement se réunir autour d'un verre en vue de faire justice.

La démocratie se définit ici moins comme procédure que comme forme de vie orientée vers l'émancipation. Elle privilégie le moléculaire par rapport au molaire, la multiplicité des formes et des énoncés portés à même le corps, plutôt que la masse fusionnelle.

276

Perspectives contemporaines

La souveraineté populaire de la période révolutionnaire française : des formes réinventées ?

Cette souveraineté revendiquée par les Gilets jaunes se réfère à la révolution mais aussi la réinvente dans ses formes spécifiques de souveraineté populaire qui se caractérise par l'art de prendre des décisions en assemblées populaires qui résonnent avec ce qui a pu se passer sur les ronds-points.

La souveraineté populaire des assemblées locales peu formelles ou formelles

Des assemblées populaires de politisation

Les assemblées villageoises, ou de district puis de sections encore appelées « assemblées primaires », jouent un rôle déterminant en 1789. C'est là que sont rédigés les cahiers de doléances, que l'on vote, que sont distribuées des armes à Paris pour le 14 juillet, mais aussi là où se répartit l'assistance dans un mini-parlement autonome. Cela inquiète l'Assemblée Constituante qui en limite le nombre. Elle réduit les 60 districts en 48 sections réduisant de fait le nombre de figures visibles. Mais ces sections qu'on a voulu mettre au pas, jouent un rôle fondamental en 1792 pour préparer la chute de la monarchie.

Mais d'autres assemblées plus informelles jouent un rôle fondamental d'information: les sociétés fraternelles et sociétés patriotiques des deux sexes, voire des sociétés de femmes. Elles fourmillent en 1791 et sont des lieux où l'on s'informe, où l'on discute et où l'on organise une vie convi- viale en commun.

Elles sont des lieux d'apprentissage de la politique, rôle joué par les ronds-points pour les primo-arrivants en politique même si tous ne l'étaient pas.

Ce sont des lieux où souvent on écoute plus qu'on ne parle mais qui se politisent lors des débats sur le droit de pétition et la fermeture potentielle des sociétés populaires, elles déjà politisées (Jacobins, Cordeliers), fermeture souhaitée par les promoteurs du libéralisme économique illimité (Le Chapelier) juste avant la fuite du roi. *A contrario* les plus radicaux défendent ce droit de pétition et d'assemblée au printemps

1791. Il s'agit de pouvoir faire entendre la voix du peuple, cela n'est pas sans rappeler la demande de réappropriation de la souveraineté par le RIC.

277

La souveraineté populaire : un levier pour la démocratie ?

Des espaces réparateurs

Cependant pour comprendre le caractère réparateur de ce type de lieu, il faut se porter à 1794 où la politique d'institutions civiles, et de repeuplement des assemblées locales, vise à réparer les sensibilités blessées par l'exercice de la violence des contrerévolutionnaires et des révolutionnaires en contrecoup. Saint-Just parle de communauté des affections après avoir depuis 1793 affirmé que selon lui la souveraineté réside dans les communes. En aurait-on vraiment fini avec les fripons, il ne suffira pas de revenir au gouvernement constitutionnel imaginé au printemps 1793, il ne suffira pas de sortir de la terreur en supprimant les institutions politiques et administratives qu'elle a créées. Car les mœurs ne sont pas encore celles d'une république. « S'il y avait des mœurs tout irait bien ; il faut des institutions pour les épurer. Il faut tendre là ; voilà ce qu'il faut faire ; tout le reste s'ensuivra ⁷. » Mais qu'est-ce à dire ? Laisser le peuple redevenir son propre souverain et donc « diminuer le nombre des autorités constituées⁸. » Diminuer et non supprimer. Saint-Just ne semble pas croire à la possibilité d'un régime politique sans têtes responsables pour exécuter les lois, sinon donner le cap. Or chez Saint-Just, les assemblées locales populaires, fraternelles, municipales, communales sont autant des lieux du social qui se réinstitue que des lieux du politique. Elles sont indispensables pour sortir des lois de contrainte, car elles instituent le corps républicain. Ces institutions sont donc créditées d'une double puissance, instituer et réparer, et s'il faut les ré-inventer et protéger leur épanouissement, c'est que « ceux qui survivent aux grands crimes sont condamnés à les réparer⁹. » Il ne peut y avoir de solution de continuité. On ne pourra soigner des déchirures par d'autres déchirures. Les affections comme fondement de la civilité révolutionnaire sont à même de faire cicatriser le corps social, comme un

baume réparateur. Elles sont au fondement de la liberté humaine, liberté qui pour être partagée est réciproque. C'est pourquoi selon Saint-Just, c'est un droit selon la nature qui fait les hommes libres. Pour retrouver ces affections libres et réciproques, il faut réinventer le commerce et la religion civile, au sein de cette religion, le geste festif. Car ce sont

7 Saint-Just, *Œuvres complètes*, présentées par Miguel Abensour et Anne Kupiec, Paris, Gallimard, 2004, p. 1135.

. 8 *idem*

. 9 Saint-Just, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, pp. 742-769.

278

Perspectives contemporaines

des pratiques sociales qui dévoyées, perverties, ont conduit à la perte de confiance civile, mais si elles sont révolutionnées, elles permettront de la retrouver, et de réparer le corps social mis à l'épreuve. Ce sont donc les affects sociaux qui sont réparateurs et nécessaires à l'exercice d'une faculté de juger en commun pour résister à l'oppression. Il faut redevenir sensible, joyeux, plein d'ardeur, c'est indéniablement la fonction effective des ronds-points avec des effets de bonheur ou de malheur mal répartis.

La constitution de 1793 articule la verticalité et l'horizontalité

Les GJ n'ont pas été négateurs de décisions à prendre au niveau national ni même de la réalité du pouvoir des représentants, même le RIC vise une fonction de contrôle plus que de pouvoir direct. Ils détestent les élections mais sont sans illusion face à la possibilité de tout changer rapidement alors, comme les révolutionnaires, ils se veulent scrutateurs, veilleurs, contrôleurs.

Or c'est cette forme de politique que prônent en 1793 les révolutionnaires : une articulation du pouvoir central de faire les lois, une

surveillance locale de les refuser avant qu'elles ne soient votées, ou même après.

Dans la constitution de 1793 aucune loi ne pouvait être promulguée sans l'assentiment implicite ou explicite des « assemblées primaires ».

L'Assemblée préparait un projet de loi dans une délibération qui pouvait prendre plus ou moins de temps, et ensuite le projet était « imprimé et envoyé à toutes les communes de la République, sous ce titre : loi proposée. » Puis « quarante jours après l'envoi de la loi proposée, si, dans la moitié des départements, plus un, le dixième des Assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, n'avait pas réclamé, le projet était accepté et devenait loi¹⁰. » Mais « s'il y avait réclamation, le Corps législatif convoquait les Assemblées primaires¹¹. » Alors chacun votait pour ou contre la loi. « Les suffrages sur les lois étaient donnés par oui et par non¹². »

Cette possibilité d'abrogation n'était donc pas de l'initiative de l'assemblée, mais bien de celle des citoyens qui pouvaient donner l'alarme dans leurs assemblées primaires car ils disposaient effectivement de l'initiative

- . 10 article 59 de la constitution de 1793, que nous avons mis au passé.
- . 11 article 60 de la constitution de 1793, que nous avons mis au passé.
- . 12 article 19.

La souveraineté populaire : un levier pour la démocratie ?

de les convoquer quand un projet de loi arrivait à la municipalité alors structure administrative.

De quelle manière ? Trois articles l'explicitent :

Article 34. - Les Assemblées primaires se forment extraordinairement, sur la demande du cinquième des citoyens qui ont droit d'y voter.

Article 35. - La convocation se fait, en ce cas, par la municipalité du lieu ordinaire du rassemblement.

Article 36. - Ces Assemblées extraordinaires ne délibèrent, qu'autant que la moitié, plus un, des citoyens qui ont droit d'y voter, sont présents.

Pour pouvoir mettre en œuvre un processus aussi complexe et massif, il fallait en amont des espaces de veille qui étaient constitués par des sociétés populaires ou fraternelles, de sensibilités politiques multiples mais qui étaient toutes attentives à ce travail législatif. Elles délibéraient de fait sur les lois avant de faire s'assembler les assemblées primaires. Car il était alors entendu que le peuple n'est souverain que s'il délibère sur les lois et les adoptent. C'est le contenu explicite de l'article 10. « Le peuple souverain délibère sur les lois.

Les assemblées primaires sont chez les révolutionnaires les groupements d'habitants qui s'assemblent pour délibérer puis voter dans une circonscription électorale. Non pas un simple bureau de vote, mais un lieu commun du politique.

Une souveraineté populaire conséquente suppose ces deux régimes d'assemblée: informelles pour s'informer et formelles pour décider, pour abroger des lois sans que ce soit seulement le résultat d'un référendum, mais que le vote résulte bien d'une élaboration substantielle, et pour cela il faudrait disposer de ce droit de juger la loi ce qui est explicitement la revendication du RIC abrogatif.

Il est fort probable que surgisse rapidement la nécessité de changer la constitution dans le pays des gilets jaunes. Or, là encore la révolution nous a donné des imaginaires disponibles en prévoyant la nécessité de convoquer des conventions nationales ou assemblées constituantes quand c'est nécessaire.

280

Perspectives contemporaines

Article 115. - Si dans la moitié des départements, plus un, le dixième des

Assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, demande la révision de l'acte constitutionnel, ou le changement de quelques-uns de ces articles, le Corps législatif est tenu de convoquer toutes les Assemblées primaires de la République, pour savoir s'il y a lieu à une Convention nationale. Article 116. - La Convention nationale est formée de la même manière que les législatures, et en réunit les pouvoirs. Article 117. - Elle ne s'occupe, relativement à la Constitution, que des objets qui ont motivé sa convocation.

Mais nous sommes toujours avec cette question de la poule et de l'œuf. Comment s'assurer d'avoir des mandatés qui ne trahissent pas ? Comment les faire émerger, les choisir ? Comment pouvoir les révoquer s'ils tournent à l'arrière-pensée ?

On comprend que le RIC ait pu paraître un outil parfait, car il semblait répondre à toutes les questions à la fois : production et abrogation législative, révocation des mauvais élus, possibilité de réformer la constitution.

Mais s'il s'agit de garder ce RIC en mémoire, il s'agit aussi de faire en sorte que toutes les petites assemblées existantes souhaitent basculer vers ce projet précis de reconquérir le pouvoir législatif, d'en créer de nouvelles qui s'appuieraient sur les mouvements sociaux en cours dans ce but, et que sans tarder elles puissent prendre acte que l'espérance d'un dialogue avec ce pouvoir est illusoire et qu'il faut préparer non la négociation sociale, mais le rapport de force politique afin de refonder une véritable république démocratique.

Une dimension d'universalité ?

L'équité, l'égalité, la fraternité

La question de l'équité avait amorcé le mouvement autour de la répartition des taxes carbone. Cette notion d'équité rencontre de fait d'emblée la question écologique, agrandissant la revendication à celle d'une égalité à l'échelle globale face au danger d'un climat dérégulé, d'une nature qui se rebiffe. Les énoncés révolutionnaires peuvent alors côtoyer des énoncés écologistes, ils peuvent se croiser et ensemble revendiquer

en fait une égalité face à un droit heureux, c'est-à-dire un droit à vivre dignement et en paix.

281

La souveraineté populaire : un levier pour la démocratie ?

L'énoncé majeur est alors « vivre » et non pas « survivre ». Penser la vie et non pas la survie, retourner, récuser donc le régime de la politique globale comme politique de la survie¹³.

Le mot fraternité de la devise républicaine devient un mot de l'espèce humaine.

Cette question de l'espèce humaine fraternelle est alors théorisée par des gilets jaunes du groupe article 35-insurrection où coexistent des gilets jaunes jeunes très proactifs et des gilets jaunes plus vieux, professeurs à la retraite, rompus à l'exercice de la théorie et de la réflexivité politique.

Si l'on considère les trois premiers mois d'existence du mouvement des Gilets jaunes, le moment où la dimension d'universalité de la communauté humaine s'est manifestée avec le plus d'intensité fut celui de l'occupation des ronds-points. (...) Que l'initiative de la lutte sur les ronds-points ait été concertée dans les réseaux sociaux ne prive en rien le mouvement des Gilets jaunes de cette solidarité humaine qui fait sa force. Dans l'espace limité mais stratégique des ronds-points, dans cette communauté vécue dans les rudimentaires « cabanes » construites là, ont puissamment surgi libération de la parole de citoyens toujours ignorés, souvent méprisés et action déterminée pour la faire entendre. Leurs gilets endossés, des femmes et des hommes, (...) ont partagé les conditions de leurs vies précarisées, injustement taxées, invisibles pour le pouvoir d'État et ses réseaux. Dans ces échanges sur le dur vécu quotidien mais aussi sur les possibles d'une autre société et d'une autre vie ; dans ces repas partagés ; dans l'accueil des passants solidaires ou la défense à l'égard d'automobilistes hostiles, s'est concrètement affirmée une aspiration universelle à la communauté humaine¹⁴.

La responsabilité humaine revendiquée à travers des outils nouveaux comme le RIC et des pratiques nouvelles comme l'assemblée-isme ou le communalisme, récusant le processus de mandats représentatifs et de productions de verticalité politique où les décisions déterminantes pour

la vie à venir peuvent être prises sans les citoyens et contre leurs vœux. Reconquérir une position souveraine démocratique, c'est alors aussi

. 13 Marc Abélès, *Politique de la survie*, Paris, Flammarion, 2006.

. 14 « L'envie de RF des Gilets Jaunes », *Temps critiques*, février 2019, en ligne :
[http://tempscri-](http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article395)

[tiques.free.fr/spip.php?article395](http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article395).

282

Perspectives contemporaines

reconquérir un avenir que l'on sait déjà commun car l'ensemble des risques et des effondrements seront à affronter en commun.

Ce désir de souveraineté est clairement un désir qui récuse la place de l'Europe comme lieu de l'oppression effective. Priscillia Ludosky résume ainsi la situation :

En tout cas, cela a levé une question : celle du « Frexit » qui revient beaucoup dans les débats qui sont organisés par les Gilets Jaunes dans les départements. Les gens se demandent si on doit continuer à faire partie de l'Europe. La possibilité de remise en cause de certains traités, c'est une question qui dépasse les frontières. Il y a augmentation de la conscience politique à toute vitesse en ce moment. On est resté en veille pendant des années et là les gens se posent des questions de toutes sortes, y compris celle de la sortie de l'Union Européenne. Cette méfiance vis-à-vis de l'Europe a augmenté depuis le référendum de 2005 qui a été bafoué et qu'ils ont quand même fait passer en traité, par le traité de Lisbonne en 2007. Les opinions nationales sont ignorées et cela remet en cause notre place dans la communauté, ainsi que notre légitimité à prendre certaines décisions et donner notre avis global. L'ouverture des consciences sur l'enjeu souverain est en pleine dynamique. Nous avons pourtant donné sa chance à l'Union Européenne. Les points positifs n'empêchent pas le problème global. L'idée de départ c'était une communauté qui devait agir collectivement dans l'intérêt des citoyens européens. La réalité c'est le musellement des citoyens. L'Union Européenne doit donc être interrogée dans ses fondamentaux ¹⁵.

Soit l'Europe est cosmopolitique, c'est-à-dire à suivre le groupe « ar-

« ticle 35 et temps critique », fraternelle, et elle n'entre pas en contradiction avec chacune des souverainetés qui la composent, soit elle n'a plus de sens.

L'identité est donc à la fois nationale et cosmopolitique. Or elle vise à faire respecter à la fois la question nationale et les identités multiples qui la composent et sont discriminées. Le comité Adama qui lutte pour faire reconnaître la responsabilité de la police dans la mort du jeune Adama Traoré, est ainsi présent très tôt, mais ce sont aussi les femmes qui refusent un statut d'inférieures. Le scénario révolutionnaire aussi polysémique

15 Archives collectées sur le web par Sophie Wahnich en novembre 2018.

283

soit-il dans ses appropriations et ses usages n'aura donc pas débouché sur un désir de chefferie et de clôture, mais bien sûr un désir de débat et de redéfinition du commun en vue de la vie bonne.

Conclusion

Fondamentalement, ce mouvement n'aura pas mis au jour une revendication de souveraineté fondamentalement populiste, mais bien populaire. Prenant en compte le singulier au sein du collectif, il refuse que ce dernier se transforme en une masse compacte prête à se donner un chef. Cette conception contraste avec la dynamique qui porte aujourd'hui les populismes au pouvoir, où le collectif est inséparable de son incarnation vivante : le Chef. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le mouvement n'a pu être récupéré par des formations politiques qui affichaient leur proximité.

À ce titre, la Révolution française, aussi française soit – elle, ne peut pas construire un imaginaire d'extrême droite, elle peut certes fournir des arguments de légitimation de l'émeute et de l'insurrection qui sont des formes d'actions aussi bien pour un bord politique que pour l'autre, mais son projet demeure universaliste et démocratique.

Notre régime politique de la V^e République n'est pas mort, l'oppression non plus mais plus personne ne peut prétendre être dupe, ce n'est plus la démocratie issue de la Révolution française, même dans sa version la plus modérée, qui organise notre vie politique. Les gilets jaunes l'ont écrit en toutes lettres comme Unamuno sentant venir le fascisme en Espagne, « *me duele España* », ici des gilets jaunes ont écrit sur leur

Photo : Serge D'Ignazio. dos « j'ai mal à ma démocratie. » Source : <https://pleinledos.org> Tous droits réservés.

L'analyse de la multiplicité des modes opératoires de ce mouvement singulier et profondément démocratique vient ainsi récuser en faux les représentations qui ont été déployées, d'un mouvement singulièrement violent et dont les acteurs seraient incapables de produire des revendications pertinentes. Si la recherche peut quelque chose face au mépris de



classe et à l'idéologie, c'est apporter des descriptions prélevées au plus près des acteurs et des situations, et produire des analyses et des arguments qui s'éloignent des préjugés. Choisir de travailler en politistes, en historiens sur les Gilets jaunes, c'est avoir cette volonté : arc-bouter la bataille politique, les luttes de représentations sur de véritables enquêtes qui sont aussi des quêtes de vérité. Loin d'être

antipolitiques les Gilets Jaunes se réinscrivent dans la tradition politique démocratique française depuis la fondation révolutionnaire française. Ils se réapproprient ainsi non seulement un récit monumental qui donne du courage, mais permet aussi de faire de ce passé un opérateur de rupture politique avec les expériences axées sur l'organisation de classe sans récuser le droit à l'existence des plus pauvres. La référence aux droits de l'homme et du citoyen, ceux de 1789 et de 1793, permet de revendiquer l'insurrection et le droit à l'existence, reformulé sous l'énoncé « nous voulons vivre, pas survivre ! ».



Source : <https://pleinledos.org> Tous droits réservés.

Les Gilets jaunes ne sont pas en quête d'un avenir radieux, mais en colère contre ce qu'a produit la mondialisation. La question de la *survie*, qui est aujourd'hui le vecteur principal de nos représentations du politique, est ainsi au cœur de ce soulèvement. Or la même question oriente les mobilisations concernant le dérèglement climatique (fin du monde, fin du mois).

Faut-il accepter une politique réglée par l'impératif de survie et induite par les contraintes du global ou y a-t-il encore place pour une micro-politique réglée par les exigences du vivre ensemble, de la convivance? C'est sans doute tout l'enjeu du mouvement des Gilets jaunes et des perspectives démocratiques qu'il dessine. Un mouvement pour la vie de toutes les générations en vie, et à venir.

La démocratie comme souveraineté populaire se définit ici moins comme procédure que comme forme de vie orientée vers l'émancipation.

C'est à ce titre que j'ai trouvé utile de mettre en regard la souveraineté

populaire telle qu'elle a été pensée et vécue pendant la Révolution française et telle qu'elle s'est déployée dans le mouvement des gilets jaunes, car la souveraineté populaire vise avant toute chose une forme de vie juste, des mœurs adéquates et un avenir qui serait heureux sans être écrit d'avance.